

Burundi : Les victimes de lâ€™hâ€™catombe de 1972 râ€™clament toujours justice

@rib News, 21/04/2011Lâ€™opprobre de 1972 au Burundi : 39 ans d'â€™j' ! Par Mpfayokurera EgideLâ€™histoire nationale, du moins du c'â€™t' du gouvernement, ignore ostensiblement lâ€™hâ€™catombe de 1972. Les familles bris'ees, d'â€™cim'ees ou meurtries crient mais seul lâ€™opprobre leur râ€™pond. On reste confondu et scandalis' par lâ€™indiff'ence, pour ne pas lâ€™â€™ternel doigt accusateur vers la communaut' internationale face ' cet autre g'â€™nocide d'â€™avril. Tout commen'â sa c du samedi 29 avril 1972, alors qu'â€™ midi, le pr'sident Micombero venait de râ€™voquer son 'cquipe minist'rielle afin de râ€™caliser en toute qui'ctude son plan d'â€™extermination. Le Burundi allait 'â€™tre vid'c, martyris'c, endeuill'c pour longtemps toujours' ?

Le 30 avril 1972 ' 8 heures du matin, on apprend que le Roi Charles Ndizeye a 'c't' tu'c vers minuit. Officiellement, il avait 'c't' tu'c lors de combats contre des mulelistes. Pour justifier cet assassinat, les autorit'cs pr'c'tendirent que la victime voulait râ€™tablir la monarchie. Il fallait donc massacrer cette masse de Hutus qui v'â€™n'rait le monarque. Le 1er mai 1972, la radio de Bujumbura annonce que de s'â€™rieux combats se d'â€™roulent dans le Sud du pays et qu'â€™ il s'â€™agit de mulelistes du Za'ire aid'cs par les Inyenzi (monarchistes Rwandais) et des Burundais monarchistes' Dans tout le pays, les arrestations et les ex'cutions sommaires sont organis'ees au nom du parti UPRONA et du pr'sident Michel MICOMBERO. Le massacre se poursuit et encourag'c par les messages officiels diffus'cs par la radio, la voix de la râ€™volution' : 'â€™ les forces vives de la nation doivent s'â€™impliquer ' d'â€™busquer les ennemis du peuple' 'â€™. A la redout prison de Bujumbura, les personnes arr'at'ees sont expos'ees au soleil, tortur'cs jusqu'â€™ ce que mort s'â€™en suive'â dossier 'â€™ Naufrage au Burundi' de septembre 1972, on lisait' : 'â€™ Dans ce pays sans statistiques et sans informations libres, comment pourrait-on savoir' ? Qu'â€™ importe' de tels massacres ont d'â€™j' eu lieu en territoire d'â€™colonis'c, mais tentative de naufrage radical par la suppression de lâ€™'lite politique, sociale et culturelle d'â€™une ethnie par lâ€™'autre, av jamais vu cela' ? M'ame au Biafra' ? M'ame au Bengale' ?'â€™' 'â€™. Plus de trois cent mille personnes sont tu'ees. Impun'c Et pourtant, la convention de lâ€™ONU sur lâ€™imprescriptibilit'c des crimes contre lâ€™humanit'c condamne ces crimes, lorsque ces actes ne constituent pas une violation du droit interne des Etats o' ils sont commis. Du c'â€™t' du râ€™gime en place, les familles attendent la mise en place de la Commission V'rit'c et R'conciliation assortie d'â€™une juridiction internationale. Trente-neuf ans plus tard' ? Est-ce au moins le bout du tunnel' ? Encore une fois, la communaut' internationale est interpell'ee. Aujourd'â€™ plus que jamais au Burundi, beaucoup de victimes des actes de barbarie râ€™clament justice. Et Dieu seul sait combien ils sont nombreux. Dieu et les Burundais savent et mesurent le poids de lâ€™injustice. Trente-neuf ans plus tard, nous attirons toujours lâ€™attention sur les supplici'cs de 1972. Trente-neuf ans d'â€™attente' ; trente-neuf ans d'â€™indiff'ence, de d'â€™ni de justice. Malgr'c le foisonnement d'â€™associations de la soc' 'â€™uvrent au Burundi, la violation de la dignit'c humaine semble ne causer point d'â€™insomnie aux criminels. Avec lâ€™hâ€™catombe de 1972, les Hutus et les Ganwas sont minoritaires dans les associations qui 'c'â€™vent la voix pour revendiquer le respect des droits de lâ€™homme. On peut se tromper mais le scandale cr'â€™ve les yeux. L'opprobre est devenu insupportable apr'â la restauration de la d'â€™mocratie. A moins que la victoire n'ait 'c't'c qu'un leurre' ! A moins que les orphelins aux commandes de l'Etat n'aient reni'c leurs parents, n'aient vendu l'â€™me au diable' ! Le Roi Charles NDIZEYE croupit dans une fosse commune' ; le Roi Mwambutsa reste en exil en Suisse. Les charniers de Buterere, du Pont Peke et d'â€™autres ' identifier disparaissent avec leurs secrets macabres. Trente-neuf ans apr'â les faits, les orphelins consciencieux et les veuves inconsolables râ€™clament justice, un peu d'â€™humanit'c de la part des dirigeants du Burundi et du monde. De l'int'c du pays ou de la diaspora, mobilisons-nous' ; mettons plus d'â€™'nergie et de moyens dans cette bataille contre la mort, lâ€™oubli et le d'â€™ni de justice. Les victimes de lâ€™hâ€™catombe de 1972 attendent un mot, un geste, un coup de main dans la lutte pour la renaissance de lâ€™'me burundaise. Agissons pour que cette plaie, cette gangr'ne nationale cesse d'â€™'tre une pierre d'â€™achoppement des efforts de reconstruction et de râ€™conciliation nationale. Mobilisons-nous pour toutes les victimes des barbaries burundaises depuis la veille de l'ind'pendance jusqu'â€™ celles qui paient aujourd'hui des calculs mesquins des politiciens sans scrupules. Trente-neuf ans plus tard, il y a encore au Burundi des cadavres dans les rivi'res. Cette mal'cdition râ€™clame une prise de conscience' : le droit de dire non, debout' !